

COMITÉ D'INTERET LOCAL
de BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE

Association loi 1901 n°134 / 1975 J.O. DU 20-02-75 , mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993- **W832000354-**

Siège social : 170, chemin de l'Aiguillette - vc 112 - 83500 La Seyne sur mer –
courriel : cilbme@outlook.fr

La Seyne sur mer le 10 mars 2017

A

Monsieur le Directeur de la DDTM
Délégation de la mer et du littoral
Préfecture du Var
83000 Toulon

Objet: Travaux sur parcelle d'exploitation de culture marine 10/72 en Baie de Balaguier à La Seyne sur mer.

Monsieur le Directeur,

Nous constatons que des travaux de démolition du bâti existant sont en cours sur cette parcelle 10/72 dans l'anse de Balaguier à La Seyne sur mer.

Nous avons alerté la mairie, dans un premier temps, pour qu'elle nous donne quelques explications concernant ces travaux. Nous n'avons obtenu aucune réponse satisfaisante quant à la légalité de ces travaux. Après consultation du RAA du Var, nous n'avons trouvé aucun arrêté préfectoral concernant une quelconque concession de cette parcelle d'exploitation de culture marine. Cependant nous avons appris qu'un aquaculteur aurait bénéficié d'une autorisation qui serait en cours de signature.

Nous vous rappelons que cette parcelle se trouve à l'intérieur de la zone AVAP de la ville de La Seyne sur mer et que tous les travaux concernant le bâti dans cette zone doivent être approuvés par toutes les autorités compétentes qui ont pris part à la création de l'AVAP et aussi par les architectes des Bâtiments de France

Nous vous demandons par cette lettre de nous communiquer le dernier arrêté préfectoral concernant la concession de cette parcelle d'exploitation de culture marine qui n'apparaît pas au RAA du Var.

Dans le cas où cette autorisation de concession d'exploitation de culture marine n'existerait pas pour cette parcelle, le futur exploitant est dans l'illégalité et les travaux doivent être suspendus comme le veut la loi.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Pr la présidente du CIL BME
Le vice président
Michel Merlin